

commune de
CRISSIER



Préavis de la Municipalité au Conseil communal

N° 44/2021 – 2026

**Demande de crédits complémentaires au budget
de fonctionnement et au compte des investisse-
ments 2023**

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

22.5.2023 19h30

Bâtiment administratif, salle Sorge

5 mai 2023



Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023 et des crédits d'investissement.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 39), la Commission des finances aura l'occasion d'examiner et de se prononcer sur les dépassements annoncés.

I. Fonctionnement

Par nature, les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires de fonctionnement se répartissent comme suit :

Charges	Fr.	191'200
304 Charges du personnel	Fr.	6'000
311 Achats de mobilier, machines et matériel	Fr.	18'200
313 Fournitures, marchandises pour camps scolaires	Fr.	3'400
314 Entretien bâtiments, locaux et constructions	Fr.	122'000
316 Locations locaux pour camps scolaires	Fr.	4'800
317 Prestations en faveur des aînés	Fr.	6'100
318 Assurances de choses	Fr.	7'800
352 Part aux charges de l'Arasol	Fr.	2'900
366 Aides sociales complémentaires & casuelles	Fr.	20'000



Produits	Fr.	1'829'000
427 Concessions d'inhumations	Fr.	5'300
433 Participations des parents	Fr.	50'000
434 Taxes pour les équipements communautaires	Fr.	675'900
435 Vente de bois	Fr.	2'800
436 Remboursements de tiers	Fr.	30'000
45 Revenus des péréquations	Fr.	1'065'000

Les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires bruts de fonctionnement s'élèvent, respectivement, à 0.4% des charges et 3.8 % des produits 2023 épurés budgétisés.

2. Investissements

Deux demandes de crédit complémentaire de Fr. 110'000.- et Fr. 6'000.- sont demandés respectivement pour les préavis :

- 61/2016-2021 Parcelle 880 – Construction d'un bâtiment locatif – Zone Centre Bourg
- 19/2021-2026 Collège de Marcolet – parking souterrain – Contrôle d'accès et réfection.

Information

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires et des recettes supplémentaires de fonctionnement et du compte des investissements figure en annexes.





3. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 44/2021-2026
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'accorder à la municipalité

- des crédits complémentaires de Fr. 191'200.- sur les charges de fonctionnement 2023
- deux crédits complémentaires pour Fr. 110'000.- et Fr. 6'000.- sur les dépenses d'investissement 2023.

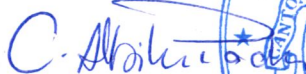
Le financement des crédits complémentaires sur les charges de fonctionnement et sur les dépenses d'investissement a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité en séance du 8 mai 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Vice-présidente

La Secrétaire



Caroline Albiker Pochon



Marie-Christine Berlie



Annexes : tableaux des crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte d'investissement 2023

Délégué de la Municipalité à convoquer : M. Laurent Bovay, Syndic

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
110 Administration, secrétariat municipal				
110.3111 Achats de mobilier, machines et matériel	Fr. 2'000	Fr. 18'200		Remplacement d'un appareil multifonctions à la voirie (frais de réparation trop onéreux). Fr. 4'100.- Remplacement des timbreuses suite à l'hébergement des données horaires du personnel auprès de l'entreprise Mobatime. Fr. 6'000.- Remplacement d'un appareil multifonctions à l'administration en raison de pannes à répétition (environ 1.5 million de copies au compteur). Fr. 8'100.-
110.3186 Assurances de choses	Fr. 35'500	Fr. 1'600		Nouvelle police de la Vaudoise, assurances choses, à partir du 1er janvier 2022 et matériel complémentaire soumis à l'assurance ECA.
153 Service jeunesse, Transit				
153.4360 Remboursement de tiers	Fr. 9'000		Fr. 7'900	Allocations fédérales de maternité suite à l'accouchement d'une collaboratrice.
224 Péréquation financière intercommunale				
224.4529 Revenus de la péréquation intercommunale année antérieure			Fr. 180'000	Ecart entre la provision liée à la péréquation inter-communale 2022 et le décompte définitif reçu de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).
320 Forêts				
320.4355 Vente de bois	Fr. 16'500		Fr. 2'800	Augmentation du volume de bois vendu.
350 Bâtiments locatifs				
350.3141 Entretien des bâtiments	Fr. 65'200	Fr. 27'200		Travaux d'entretien du bâtiment de la rue du Centre 21 (façade, porte de garage et haie) prévus initialement au budget 2022.
350.3186 Assurances de choses	Fr. 12'400	Fr. 3'300		Le montant de la prime ECA concernant le bâtiment de la parcelle 880 s'avère plus élevé que prévu.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
351 Bâtiment administratif Chisaz				
351.3141 Entretien du bâtiment	Fr. 45'000	Fr. 30'000		Pose et raccordement d'un tableau de commutation et location d'un groupe électrogène afin de faire face au risque de pénurie d'énergie et d'aménager le point de rencontre d'urgence (PRU).
354 Cantonnement STPA				
354.3141 Entretien des bâtiments	Fr. 45'000	Fr. 12'000		Pose d'une membrane, type liner de piscine, sur tout le réservoir d'eau du STPA, suite au constat d'un nombre important de fissures.
355 Edicules et fontaines				
355.3141 Entretien des constructions	Fr. 6'300	Fr. 4'300		Réparation de l'abribus de Closalet suite à un accident de la circulation (remboursement de l'assurance sous 355.4360 voir ci-après) et travaux électriques de l'abribus de Timonet.
355.4360 Remboursement de tiers			Fr. 1'500	Remboursement par un tiers de la réparation de l'abribus de Closalet suite à un accident de la circulation (voir ci-dessus).
420 Urbanisme, développement et mobilité				
420.4344 Taxes pour les équipements communautaires			Fr. 675'900	Taxes pour les équipements communautaires de plusieurs quartiers. Le produit de cette taxe étant attribué à un fonds spécifique, ce montant n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.
432 Bâtiment de voirie				
432.3141 Entretien du bâtiment	Fr. 72'100	Fr. 45'000		Travaux de remise à niveau de la régulation de chauffage prévus initialement au budget 2022.
510 Enseignement primaire				
510.3040 Cotisations à la caisse de pensions	Fr. 500	Fr. 6'000		La personne qui se consacre au projet forêts a dû être affiliée à la caisse de pensions vu l'importance de son salaire annuel.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
513 Bâtiments scolaires				
513.3186 Assurances de choses	Fr. 63'000	Fr. 2'900		Augmentation de l'indice des bâtiments par l'ECA afin de tenir compte de l'augmentation importante des coûts de construction.
570 Camps scolaires, colonies et voyages d'étude				
570.3131 Fournitures, marchandises pour camps scolaires	Fr. 14'400	Fr. 3'400		L'EPS (établissement primaire et secondaire) de Crissier ne disposait pas de suffisamment de semaines au chalet des Alouettes et a dû organiser un camp supplémentaire à Leysin en début d'année.
570.3161 Locations locaux pour camps scolaires	Fr. 18'000	Fr. 4'800		
620 Office de la population				
620.4360			Fr. 2'700	Allocations pour perte de gain suite à la maladie d'une collaboratrice, ainsi qu'au service militaire d'un collaborateur.
640 Service des inhumations				
640.4272 Concessions d'inhumations	Fr. 5'000		Fr. 5'300	Vente d'une concession de tombe double.
661 Abris publics				
661.3141 Entretien des locaux	Fr. 15'000	Fr. 3'500		Entretien et révision de la citerne de l'abri public du collège de Marcolet.
710 Service social				
710.3170 Prestations en faveur des aînés	Fr. 76'000	Fr. 6'100		Augmentation du nombre de participants et du prix des repas pour les manifestations en faveur des aînés (Fr. 5'000.-) et réception des nouveaux retraités sous-évaluée (Fr. 1'100.-).
710.3525 Part charges Arasol	Fr. 58'200	Fr. 2'900		Renforcement du projet régional pour le logement piloté par la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS).
710.3665 Aides sociales complémentaires & casuelles	Fr. 97'000	Fr. 20'000		Forte augmentation des bénéficiaires des transports à mobilité réduite.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
712 Unité d'accueil pour écoliers				
712.4331 Participations des parents	Fr. 800'000		Fr. 50'000	Participation plus importante que prévue principalement due au revenu moyen des parents plus élevé.
712.4360 Remboursements de tiers	Fr. 1'000		Fr. 1'100	Allocations pour perte de gain suite aux accidents de deux collaboratrices.
713 Centre de vie enfantine				
713.4360 Remboursements de tiers			Fr. 16'800	Allocations pour perte de gain suite à la maladie et accouchement d'une collaboratrice.
720 Prévoyance sociale				
720.4519 Part aux charges sociales cantonales année antérieure			Fr. 885'000	Ecart entre la provision relative à participation à la cohésion sociale (PCS) 2022 et le décompte définitif reçu de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).
Totaux		Fr. 191'200	Fr. 1'829'000	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires de fonctionnement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Crédits complémentaires au compte des investissements 2023

Compte et désignation	Crédit initial	Crédit complémentaire demandé	Commentaires
9123.23 Parcelle 880, bâtiment locatif	fr. 2'400'000	fr. 110'000	Travaux d'excavation plus importants car plus de molasse que prévu. De plus, globalement, le coût des travaux est plus important car le prix des matériaux a subi une augmentation après la crise sanitaire.
661.5030.825 Parking de Marcolet, contrôle d'accès	fr. 316'000	fr. 6'000	Travaux complémentaires de maçonnerie suite à la découverte de corrosion des armatures de la dalle.
Totaux		fr. 116'000	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires aux dépenses d'investissement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Ces crédits complémentaires aux dépenses d'investissement seront amortis selon les préavis déposés, soit :

9123.23 Parcelle 880, bâtiment locatif Préavis no 61/2016-2021 "Parcelle 880 - Construction d'un bâtiment locatif - Zone Centre Bourg"
(séance du conseil du 4 mai 2020)

661.5030.825 Parking de Marcolet, contrôle d'accès Préavis no 19/2021-2026 "Collège de Marcolet - Parking souterrain - Contrôle d'accès et réfection"
(séance du conseil du 14 mars 2022)

